

COMMUNIQUÉ DE PRESSE | Pour diffusion immédiate

COVID-19

Boischatel ferme l'hôtel de ville à la population

Boischatel, le 17 mars 2020 – En lien avec la situation exceptionnelle entourant la COVID-19 et suivant les recommandations du gouvernement du Québec, la Municipalité de Boischatel annonce la fermeture de l'hôtel de ville à la population à compter du mercredi 18 mars. Les séances du conseil municipal se tiendront, jusqu'à nouvel ordre, à huis clos.

Pour tout besoin jugé essentiel, veuillez communiquer avec les autorités municipales par téléphone (418 822 4500) ou par courriel (info@boischatel.net). Les services en ligne, pour la demande de permis ou de licence de chien, sont disponibles en visitant notre site Internet au boischatel.ca. Les paiements de taxes ou autres peuvent se faire auprès de votre institution financière, par la poste ou en déposant votre chèque, du lundi au vendredi, entre 8 h 30 et 16 h, dans la boîte postale barrée à l'accueil de l'hôtel de ville prévue à cet effet.

Rappelons qu'en tout temps, les services municipaux essentiels sont maintenus, comme la collecte des matières résiduelles, l'accès à l'eau potable, le déneigement et les services d'urgence. Le transport en commun demeure en service jusqu'à nouvel ordre, mais des procédures de nettoyage et de décontamination des véhicules sont régulièrement effectuées. Les installations municipales des loisirs sont fermées à la population jusqu'au 27 mars inclusivement. Par conséquent, les contrats de location sont suspendus et les activités sportives et socioculturelles sont annulées. La soirée anniversaire prévue le 3 avril prochain et les grandes retrouvailles du 16 mai sont reportées. Les inscriptions aux activités de la session de printemps des loisirs et au camp de jour auront lieu lorsque nous aurons la confirmation que nous pouvons tenir lesdites activités. La situation sera évaluée quotidiennement et des annonces seront faites si des changements devaient être apportés.

Finalement, la Municipalité recommande à sa population d'observer les règles d'hygiène recommandées par le ministère de la Santé du Québec disponibles sur le site du ministère au msss.gouv.qc.ca. Pour rester informée sur la situation à Boischatel, la population est invitée à visiter régulièrement notre site Internet au boischatel.ca.

- 30 -

Source :

Manon Blouin, coordonnatrice des communications
Municipalité de Boischatel | 418 822 4500
manonblouin@boischatel.net

Merci à nos partenaires

